

État des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris au 20 pluviôse, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris au 20 pluviôse, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 616;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35296_t1_0616_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

pas sont sorties. La séance est levée, le commissaire a applaudi aux silences et aux motions que l'on a fait. L'on a chanté l'hymne des Marseillais.

Vive la République.

LAGARDE (*présid.*), SAGUARD (*secrét.*),
ROCHEGUDE (*secrét.*),
CAMILLE (*v.-présid.*).

40

La section du Contrat-Social invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à l'entière extermination de la tyrannie. Elle demande une députation pour assister à la fête de l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat.

Renvoi au comité des dépêches, chargé de recueillir les vœux des communes : le bureau est chargé de nommer la députation demandée (1).

41

La municipalité de Lodève annonce l'envoi de 454 marcs d'argent à la Monnaie de Montpellier. Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Lodève, 16 pluv. II] (3)

« Citoyen président ,

Nous aussi nous avons rendu hommage à la Raison; les citoyens de Lodève ont abjuré le fanatisme, ils en déposent les hochets sur l'autel de la patrie. 454 marcs d'argent vont à la monnaie de Montpellier, 2.226 livres de cuivre vont augmenter le nombre des bouches à feu, qui doivent vomir la mort des tyrans et leurs supports. Nos chemises, nos roupes, nos marmites sont dans les camps. Vive la république une et indivisible. S. et F. »

E. MOREL (*maire*), CLAPARÈDE (*agent nat.*),
VINAS (*secrét.*).

(Applaudi.) (4).

42

L'administration de police de Paris fait passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 20 pluviôse : il se monte à 5,426 (5).

43

L'agent national près le district de Mâcon annonce que le montant des ventes de biens des émigrés est de 327,320 l. pour la dernière décade, et que l'estimation n'étoit que de 97,051 l.

(1) P.V., XXXI, 207. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXI, 207. Bⁱⁿ, 24 pluv. (1^{er} suppl^t).

(3) C 291, pl. 925, p. 5.

(4) J. Sablier, n° 1137.

(5) P.V., XXXI, 207. Mess. soir, n° 544. Il semble qu'il faille lire 22 pluv. au lieu de 20 pluv. (Bⁱⁿ, 24 pluv.).

1 s. : il demande que, suivant des formes simples, les municipalités soient autorisées à faire des acquisitions pour des défenseurs de la République absents. La Raison, ajoute-t-il, fait des progrès rapides; la même activité se manifeste dans tous les travaux ordonnés pour l'équipement de nos frères d'armes. Il demande aussi des subsistances.

Renvoi à la commission des subsistances, et pour ce qui concerne les effets d'équipement, renvoyé au comité de la guerre (1).

L'agent national près le district de Mâcon, écrit que la société populaire de cette commune a monté et équipé trois cavaliers qu'elle désire voir placer parmi les carabiniers.

La société populaire de Cluny en a fourni un.

Le montant des estimations des biens des émigrés, pendant la dernière décade, étoit de 97.051 l. 1 s.; le montant de ventes est de 327.320 liv. Beaucoup de braves sans-culottes achètent, mais peu de riches propriétaires. Différentes communes du district de Mâcon ont remis au magasin du district 3.524 chemises pour les défenseurs de la Patrie. Depuis plus de deux mois, les vases soi-disant sacrés, ont été remis volontairement par les habitants des communes en offrande à la Patrie. La plupart des chevaux assignés à ce district, par les lois des 17 et 27 vendémiaire, ont été envoyés au chef-lieu de division indiqué : le reste est sur le point de partir.

Les équipements sont aussi en pleine activité; il y a de disponible les articles suivants : 2.699 habits, 5.223 vestes, 4.189 culottes, 15.483 cols, 3.820 chemises, 8.090 paires de guêtres, 200 sacs à dos en toile, 1.100 sacs à tente en toile, 530 chapeaux, 60 bonnets de police, 2.000 paires de souliers. La brave jeunesse de Mâcon donne aussi des exemples de patriotisme; elle s'exerce déjà aux armes, et récite, aux séances de la Société populaire, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen; enfin, la Raison fait des progrès rapides, et la religion des ci-devant prêtres est mise au rang des vieux péchés (2).

44

La société populaire de Saint-Quentin, département de l'Aisne, félicite la Convention sur le décret qui a réalisé la Déclaration des droits en faveur des nègres : elle a éprouvé le plus vif enthousiasme en apprenant ce décret, et a député à l'instant plusieurs de ses membres vers un nègre habitant de cette commune, et l'a admis au nombre de ses membres.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[St-Quentin, 20 pluv. II] (4)

« Législateurs,

Votre décret du 16 de ce mois a lancé la liberté

(1) P.V., XXXI, 207. J. Sablier, n° 1137; Ann. patr., n° 408; J. Fr., n° 507; M.U., XXXVI, 396.

(2) Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXXI, 207, 208.

(4) C 292, pl. 941, p. 8. Reproduit dans Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t); Audit. nat., n° 508. Extraits dans C. Eg., n° 544; M.U., XXXVI, 396. Mention dans J. Sablier, n° 1137; J. Fr., n° 507; Ann. patr., n° 408.